

Éolien

Énergie solaire

Systèmes & marchés

Chaleur renouvelable

Industrie

Hydrogène

Mobilité électrique

Société, environnement & économie

Rapport d'activité Exercice 2024

Office franco-allemand pour
la transition énergétique
(OFATE)

Juni 2025

Gerfördert durch:



aufgrund eines Beschlusses
des Deutschen Bundestages



L'OFATE remercie ses adhérents et soutiens

Partenaires institutionnels



Éditorial

Mesdames, Messieurs,
Chers adhérents et collègues,

Nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui notre rapport d'activité pour l'exercice 2024. Après cinq années d'épreuves sans cesse renouvelées pour le secteur de l'énergie, qui a dû faire face à divers phénomènes mondiaux tels que la pandémie, les conséquences de l'agression russe en Ukraine et d'autres bouleversements géopolitiques, l'année 2024 a été marquée par une réorganisation des relations politiques à Berlin, Paris, Bruxelles et ailleurs, dont les effets commencent à se faire sentir.

Beaucoup de choses sont en train de changer. Si l'énergie était souvent le deuxième sujet le plus important avant 2020, elle occupe désormais une place plus importante dans la liste des priorités des citoyens, des entreprises et donc aussi dans la politique, car sa portée est désormais visible même pour ceux qui ne s'y intéressaient que sporadiquement auparavant. Cela s'explique principalement par le prix de l'énergie, qui résulte de l'équilibre entre l'offre et la demande. Dans un processus de transformation tel que la transition énergétique, dont la durée avait été estimée dès le départ à cinquante ans et qui arrive désormais à mi-parcours, des déséquilibres sur les marchés sont inévitables. Les nouvelles technologies remplacent les anciennes, les comportements changent, de nouvelles habitudes imprévisibles apparaissent. Mais le fait qu'elles coïncident avec d'autres événements, principalement géopolitiques, accentue la pression sur la transition énergétique, qui n'est pas une fin en soi, mais vise à préparer nos sociétés aux défis de l'avenir. Si la demande en énergie en général et en électricité en particulier a encore légèrement reculé en Europe en 2024, cela pourrait être un signe de l'efficacité des efforts en faveur d'une plus grande efficacité, mais la raison principale devrait être la stagnation du produit intérieur brut. Un autre phénomène lié à cette transition, les prix négatifs, s'est encore accentué en 2024. Dans ce contexte, une mise à jour des concepts énergétiques s'imposait, avec un accent plus marqué sur la résilience aux crises et la rentabilité.

De nombreux projets visant à répondre à ces nouvelles réalités ont été lancés en 2024 et certains ont déjà été mis en œuvre. Au niveau européen, il s'agit notamment du contenu de la directive n° 3 sur les énergies renouvelables, qui est progressivement transposée dans les législations nationales, ainsi que des mécanismes de soutien visant à réduire les émissions de CO₂ dans l'industrie. D'autres projets, tels que la programmation pluriannuelle, la réorganisation des marchés de capacité ou la stratégie en matière de centrales électriques, ont été retardés ou n'ont pas abouti, ce qui s'explique en partie par la fin prématurée des gouvernements en Allemagne et en France. Cela a créé de nouvelles incertitudes qui devront être surmontées dans les années à venir, car elles ont un impact sur le climat d'investissement, tant du côté de la production d'énergie que du côté des consommateurs d'énergie.

Le dialogue entre les acteurs publics et privés revêt une importance encore plus grande en cette période. En 2024, nous avons également essayé de faire avancer cet échange et, dans certains domaines, d'apporter des éclaircissements à l'aide de faits, là où l'on serait parfois tenté de se fier à son intuition, et nous espérons avoir répondu à vos attentes. Car si beaucoup de choses vont changer et doivent changer dans nos sociétés, une chose restera inchangée : notre gratitude envers nos partenaires publics et privés, sans lesquels ces résultats n'auraient pas pu être atteints.

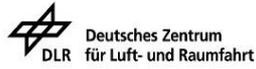
Nous nous réjouissons de poursuivre notre travail avec et pour vous.

Sven Rösner
Directeur de l'OFATE



Adhérents de l' OFATE au 31 décembre 2024







Gaoithe
Renewable
Energy



GO2MARKETS





Inhalt

1.	Association et adhérents	10
	L'association en 2023	
	Equipe	
	Finances	
	L'évolution de l'OFATE	
	Gouvernance	
	Nouvelles adhésions et résiliations en 2023	
2.	Manifestations	15
3.	Publications	35
4.	Autres activités	38
	Copération entre les ministères	
	Demandes de renseignements	
	Outils d'information	
	Glossaire en ligne	
	Présentations externes	
	Partenariats	



Association et adhérents

1. Association et adhérents

1.1. L'Association en 2024

Après les années 2020 à 2023 marquées par la crise, l'année électorale 2024 s'annonçait comme un moment de vérité, où les leçons des années difficiles précédentes pourraient être tirées. Les tensions qui s'étaient également manifestées entre l'Allemagne et la France dans le contexte de la transition énergétique, par exemple en matière de conception du marché ou d'hydrogène, s'étaient en grande partie apaisées. Cependant, les inquiétudes liées au niveau toujours élevé des prix de l'électricité, dû à la part désormais quasi permanente du gaz naturel dans le mix énergétique, ont agité les esprits des ménages privés, mais aussi des entreprises, qui voyaient leur compétitivité compromise par la hausse des dépenses énergétiques. Cela a conduit à une perception fondamentalement nouvelle de la question énergétique dans la politique et les médias.

Après avoir observé, à l'approche des élections européennes de juin 2024, un glissement des aspects climatiques, dominants ces dernières années, vers les dimensions financières et stratégiques de la transition énergétique, et après le remaniement des camps politiques lors des nouvelles élections en France, qui ont abouti à la formation de deux nouveaux gouvernements, ainsi que la fin du gouvernement de coalition à Berlin, l'élection présidentielle américaine de novembre a été un dernier point d'orgue. L'équilibre du triangle des objectifs de la politique énergétique, composé de la sécurité de l'approvisionnement, de la compatibilité environnementale et de l'accessibilité financière, a été bouleversé et cherche encore à rétablir son équilibre. De nombreuses demandes adressées à l'OFATE s'inscrivaient dans le contexte de ces changements.

L'intérêt pour les événements et les publications a été important et la réorientation thématique opérée au cours des dernières années s'est avérée encore plus payante qu'auparavant, car les liens entre la production d'électricité et la consommation ont pu être documentés et discutés de manière rigoureuse. La décision du comité de pilotage de suspendre à l'avenir les travaux sur les thèmes de l'efficacité énergétique et des bioénergies afin de se concentrer davantage sur l'électrification dans le cadre du concept d'intégration sectorielle a encore renforcé cette orientation. Grâce à cette décision, l'OFATE aborde les années à venir avec une vision plus cohérente et plus efficace que jamais.

Equipe

Les collaborateurs sont répartis entre un bureau à Paris/La Défense, au sein du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (MEFSIN), et un bureau à Berlin, dans les locaux du Ministère fédéral allemand de l'Économie et de l'Énergie (BMWE). L'équipe se compose de la direction (trois personnes) et d'une responsable administrative, ainsi que de dix chargés de mission pour les différents domaines thématiques, de deux chefs de projet et d'une chargée de communication. Le bureau de Paris continue d'accueillir des stagiaires, tandis que celui de Berlin emploie un étudiant salarié. Suite à la décision de suspendre les thèmes des bioénergies et de l'efficacité énergétique, un poste a été supprimé après et le départ d'une collègue en décembre 2024. La répartition des thèmes entre les personnes restantes a été réorganisée.

Depuis la fin de la pandémie, les collaborateurs du DFBEW travaillent au moins deux jours par semaine au bureau, ce qui s'est avéré être une formule optimale tant pour la productivité que pour l'esprit d'équipe.

Finances

Grâce à une assise financière toujours solide, le DFBEW a pu poursuivre ses activités comme prévu en 2024 malgré un environnement toujours turbulent et clôturer son exercice avec un chiffre d'affaires annuel net estimé à environ 1 400 000 € et un résultat équilibré, comme prévu. Depuis 2024, les gouvernements allemand et français participent au financement des activités à hauteur de 350 000 € chacun. Cela correspond à une part cumulée d'environ 50 % du budget annuel pour 2024. Les ministères mettent également gratuitement à la disposition de la DFBEW des locaux, des infrastructures et des salles de conférence. Près de 50 % du budget est financé par les cotisations des membres, dont le montant a été augmenté de 20 % par l'assemblée générale de 2023.

Comme les années précédentes, les frais de personnel représentent la majeure partie des dépenses, soit environ quatre cinquièmes, suivis par les services externes, tels que les frais de traduction et les services liés aux événements. D'une manière générale, on peut constater que l'inflation a été un facteur notable qui a eu un impact particulier sur les salaires et les services achetés. L'objectif déclaré de la direction était de consolider les finances de l'association, ce qui a été réalisé. Lors de l'assemblée générale, il a été décidé de ne pas poursuivre pour l'instant les thèmes des bioénergies et de l'efficacité énergétique. Conjugée à l'augmentation des subventions et des cotisations validées l'année précédente, cette mesure offre une marge de manœuvre financière supplémentaire.

1.2. Evolution de l'OFATE

- 2006** Création du « Bureau de coordination pour l'énergie éolienne », plateforme d'information et d'échange au service des acteurs publics et privés de l'éolien terrestre en France et en Allemagne.
- 2011** L'association devient le « Bureau de coordination des énergies renouvelables » et élargit son périmètre au photovoltaïque
- 2013** À l'occasion du 50e anniversaire du traité de l'Élysée, le bureau devient « l'Office franco-allemand pour les énergies renouvelables (OFAEnR) ». La déclaration commune de juillet 2013 des ministres français et allemand en charge de l'énergie est en libre accès sur le site internet de l'OFATE.
- 2014** Le 16e Conseil des ministres franco-allemand renforce les missions de l'OFATE. Création des thématiques « Bioénergies » et « Systèmes et marchés ». La déclaration commune du Conseil des ministres franco-allemand est en libre accès sur le site internet de l'OFATE.
- 2016** Le 18e Conseil des ministres franco-allemand élargit les attributions de l'association, qui devient l'Office franco-allemand pour la transition énergétique (OFATE). Élargissement thématique au périmètre « Efficacité énergétique et chaleur ». La déclaration commune du Conseil des ministres franco-allemand est en libre accès sur le site internet de l'OFATE.
- 2019** Création du nouveau périmètre thématique « Société, Environnement et Économie ».
- 2022** Extension des thématiques au domaine de l'industrie.
- 2023** Extension des thématiques au domaine de l'hydrogène.
- 2024** Extension des thématiques au domaine de l'électromobilité.

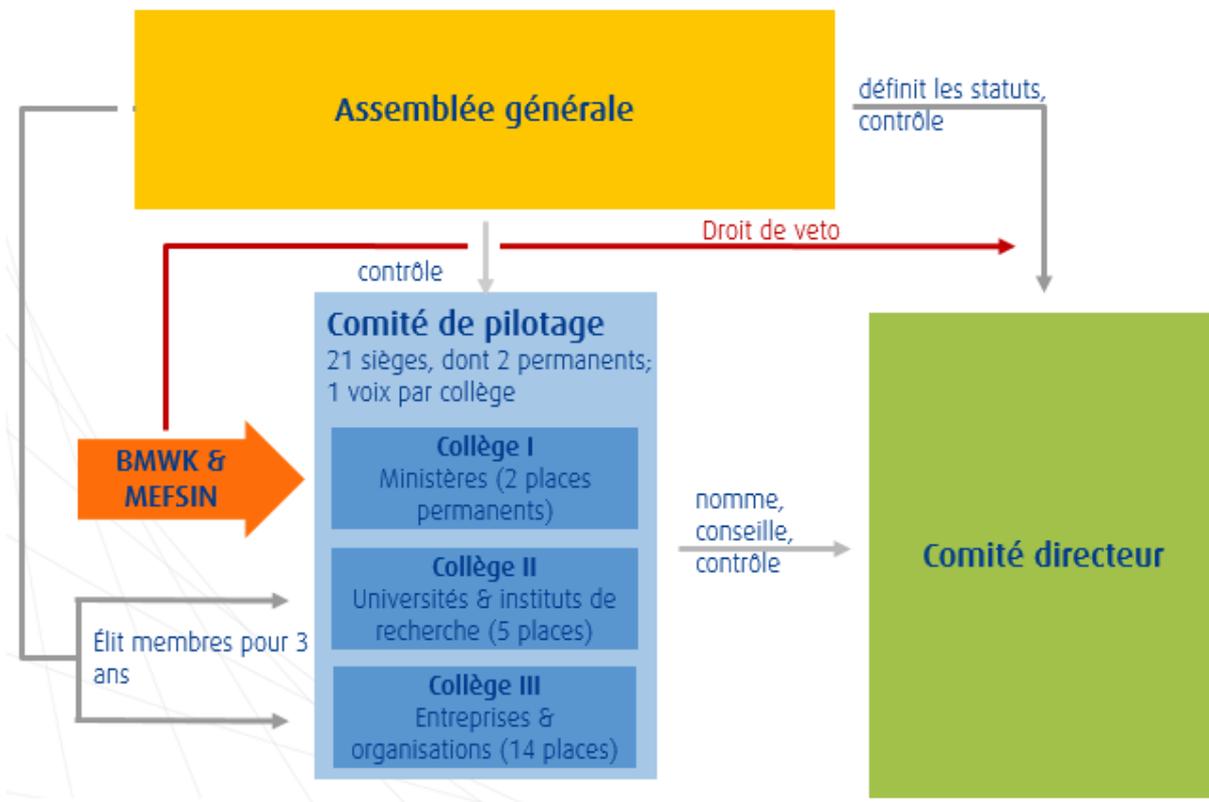
1.3. Gouvernance

La structure de l'OFATE, association de droit allemand, présente plusieurs particularités. Ses partenariats comme son financement associent des acteurs tant publics que privés. En outre, ses collaborateurs sont basés, à Paris comme à Berlin, au sein même des ministères responsables de la politique énergétique. Ainsi l'OFATE peut-il s'acquitter en toute impartialité de sa mission d'accompagnateur de la transition énergétique dans les deux pays et de facilitateur du dialogue transfrontalier entre les acteurs de cette transition.

Afin de répondre à ces multiples exigences et de mener à bien ces diverses missions, l'Assemblée générale de l'OFATE, réunie en session extraordinaire le 26 septembre 2019, a entrepris de réformer le Comité de pilotage, sur proposition du Comité directeur. Ce Comité de pilotage, rassemblant administrateurs et adhérents, assure la représentation des intérêts de l'Assemblée générale dans l'intervalle entre ses réunions.

Le Comité de pilotage est désormais structuré de la façon suivante : les représentants des deux ministères français et allemand en charge de l'énergie forment le Collège I ; les représentants des entreprises et organisations adhérentes forment le Collège III. Afin d'éviter que certains votes aboutissent à une égalité bloquante, un Collège II a été institué ; y siégeaient initialement les fédérations professionnelles des secteurs éolien et photovoltaïque. Cette structure apparaissant de moins en moins apte à refléter l'éventail des thèmes déployés par l'OFATE au fil des années, le Comité directeur a soumis au vote une proposition de réorganisation du Collège II, prévoyant que celui-ci soit composé de représentants des instituts de recherche et universités adhérents à l'OFATE. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité. L'Assemblée générale ordinaire du 8 novembre 2022 a procédé à la nomination des nouveaux membres des Collèges II et III pour les trois années à venir.

[Les statuts de l'association sont disponibles sur le site web.](#)



Représentation schématique de la gouvernance de l'OFATE selon les statuts du 26 septembre 2019

Le Comité de pilotage, institué pour une période de trois ans, a commencé ses travaux le 28 novembre 2022 et, depuis, a participé activement aux principales décisions de stratégie et de procédure de l'Office franco-allemand pour la transition énergétique. Sa composition est la suivante :

Collège I : ministères (membres permanents)

- Ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWE)
- Ministère des finances, de l'économie et de la souveraineté digitale et industrielle (MEFSIN)

Collège II : universités et instituts de recherche

- Nurten Avci, EIFER
- Nils Birschmann, DLR
- Laurent Grizon, IFP énergies nouvelles
- Eva Hauser, IZES
- Pierre Serre-Combe, CEA Liten

Collège III : entreprises et organisations

- Michel Béna, RTE
- Reinhold Buttgerit, Transnet BW
- H. Robert Conrad, Energiequelle France
- Martina Dabo, BayWa R.E. France
- Anouk Darcet-Felgen, BMH Avocats
- Véronique Fröding, DS Avocats
- Murielle Gagnebin, Agora Energiewende
- Jessica Klein, RWE Renewables
- Roy Mahfouz, H2Air
- Vincent Masureel, Enertrag
- Günther Schneider, E.on Business Solutions
- Solange-Marie Schröder, ENERCON
- Laurent Talbot, Statkraft
- Kora Töpfer, Epex Spot

1.4. Nouvelles adhésions et résiliations en 2024

L'OFATE comptait 258 adhérents au 31 décembre 2023. La liste de ses adhérents peut être consultée sur le site : <https://energie-fr-de.eu/fr/qui-sommes-nous/adherents.html>

11 nouveaux adhérents (2024: 22)

- CARBON SAS
- elements-re GmbH
- Fraunhofer-Institut für Windenergiesysteme IWES
- Government of Alberta, Canada
- GWI (Gas- und Wärme-Institut Essen) e.V.
- HDF Energy Germany GmbH
- Hochschule Kehl
- HoloSolis SAS
- Nefino GmbH
- Terega
- TotalEnergies Marketing Deutschland GmbH
- Verso Energy
- wpd solar France

15 résiliations et exclusions (2024: 20)

- 100% RE IPP GmbH & Co. KG
- Boralex SAS
- CEE Operations GmbH
- DNV
- DVP Solar France
- Enervis Energy Advisors GmbH
- Fraunhofer-Institut für Solar Energiesysteme ISE
- Greenpeace
- Hamburg Commercial Bank AG
- HRAFNKEL SARL
- Q ENERGY France SAS
- Qualitas Energy Service GmbH
- Quénéa Energies Renouvelables SARL
- TotalEnergies Renouvelables France
- Urbasolar

2024 en chiffres

énergie éolienne

254
adhérents

énergie solaire

105
publications

Systeme & Marchés

26
manifestations

chaleur
renouvelable

2 700
participants

industrie

18
collaborateurs

hydrogène

~150
demandes de
renseignements

mobilité électrique
& intégration
sectorielle

30
auditions &
interventions

société,
environnement &
économie



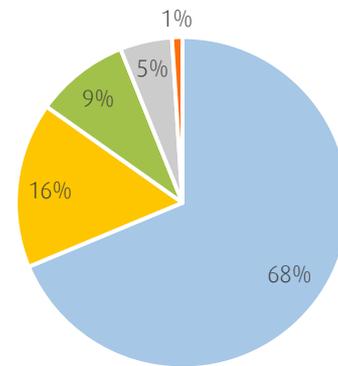
Manifestations

2. Manifestations

En 2023/2024, l'OFATE a organisé 264 conférences, soirées politiques, événements networking, side events et webinaires. Comme l'année passée, l'OFATE a privilégié un panachage de formats présentiels et de formats en ligne – un choix qui conserve sa validité, les déplacements n'étant pas revenus au niveau pré-Covid-19. Au cours de l'année, ces manifestations ont vu intervenir près de 200 conférenciers issus de la politique et de l'administration, des secteurs industriels et financiers, des milieux scientifiques et universitaires, ainsi que de la société civile.

Le programme de manifestations proposées par l'OFATE en 2024 s'articulait comme suit :

Public par catégorie



- Entreprises
- Administrations

9 conférences (C), 4 Side-Events (SE) & 2 Soirées politiques (SP)												
	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Okt.	Nov.	Déc.
énergie éolienne			C		C				SE		C	
énergie solaire					C	SE					C	
bioénergies					C							
systèmes & marchés			C		SE							
mobilité électrique										K		
efficacité & chaleur		C							C			
industrie				SE								
société, environnement & société						SP						SP

9 webinaires (W)												
	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Okt.	Nov.	Déc.
énergie éolienne						W			W	W		
énergie solaire	W		W									
systèmes & marchés				W			2 W					
industrie				W								

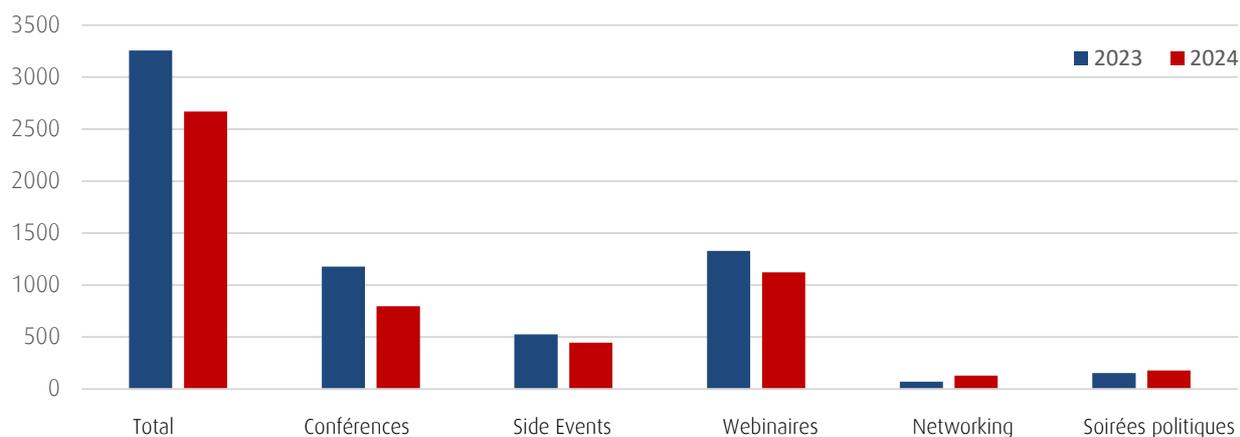
2.1 Conférences et Side Events

En 2024, l'OFATE a organisé neuf conférences et quatre side events. Le retour aux formats présentiels pour les événements propres à l'OFATE et pour les side-events lors de salons, décidé l'année précédente en concertation avec le comité de pilotage, s'est poursuivi et se poursuivra en 2025. Il semble toutefois que les habitudes de voyage n'aient pas retrouvé leur niveau d'avant 2020 après la levée des restrictions liées à la pandémie de Covid.

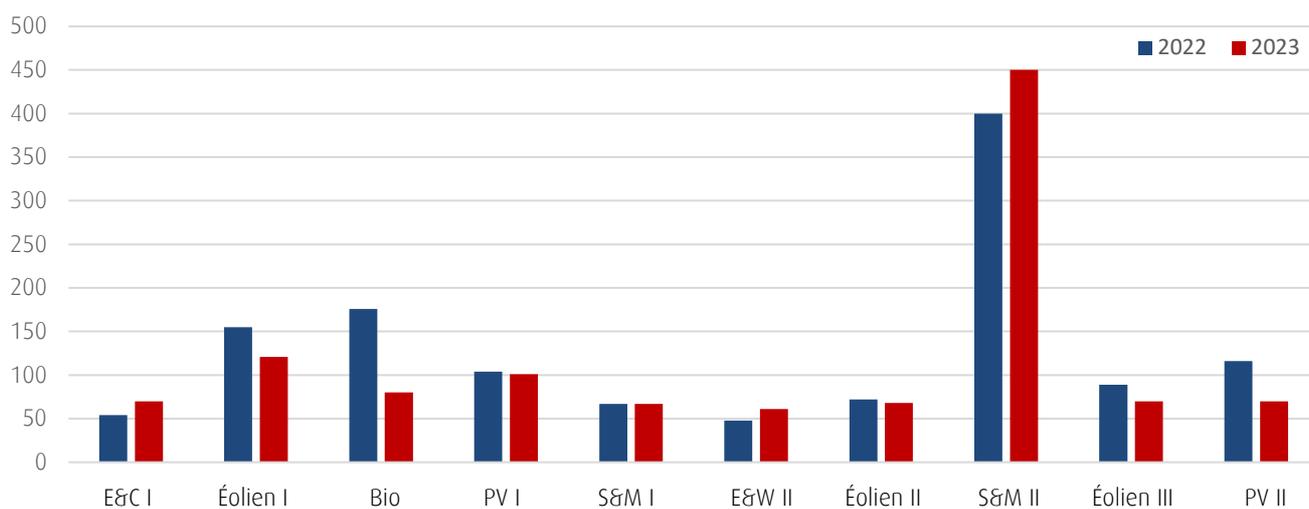
Les conclusions suivantes peuvent être tirées :

- Comme l'année dernière, la forte fréquentation des salons semble confirmer une tendance dont les side events ont pu profiter.
- Les conférences sur les thèmes de l'éolien et du solaire, domaines dans lesquels le DFBEW compte le plus grand nombre de membres, ont enregistré une participation relativement élevée dans les formats présentiels.
- Les domaines thématiques caractérisés par une structure très décentralisée, dans lesquels le DFBEW compte traditionnellement moins de membres, restent en dessous de la moyenne, même si cette tendance s'atténue.
- Le nombre de participants aux conférences en ligne reste relativement élevé, mais il est inférieur à celui des années précédentes, ce qui peut s'expliquer par une offre importante de formats similaires.
- Avec un total de près de 2 700 participants aux événements, le résultat cumulé est légèrement inférieur à celui de l'année précédente. Une grande partie de cette différence s'explique par le fait qu'aucun forum franco-allemand sur l'énergie n'a pu avoir lieu en 2024 (en raison des changements politiques en France et en Allemagne). 797 participants ont pris part aux conférences. Environ 500 personnes ont assisté à des événements parallèles lors de salons professionnels. Au total, 952 personnes ont participé aux webinaires en 2024 ; un webinaire de coopération avait rassemblé à lui seul plus de 700 participants en 2023, ce qui explique en grande partie la différence par rapport au résultat de 2024. Le résultat global souligne le besoin toujours élevé d'informations dans le contexte de la transition énergétique et des développements actuels. Les chiffres ont été plus élevés que l'année précédente pour les formats de réseautage et politiques, avec 305 participants.
- Pour 2025, un programme similaire, composé de formats présentiels et en ligne, a été choisi afin de proposer une offre attrayante pour tous les profils. Toutefois, conformément au souhait d'un nombre croissant de membres, il a été décidé de proposer un plus grand nombre d'événements présentiels dans les domaines des énergies renouvelables, qui comptent un nombre important de membres, afin de mieux mettre en valeur la valeur ajoutée du réseau.

Participation aux manifestations selon formats en 2024



Participation aux manifestations selon thématiques en 2024



Eolien



Le 5 mars 2024 – En ligne

Modèles de financement actuels dans l'éolien terrestre : mécanismes de soutien, contrats de vente d'électricité et financement participatif

Dans le cadre de cet échange franco-allemand, environ 160 participants se sont réunis pour discuter des possibilités de modèles de financement ainsi que des enjeux actuels et futurs liés au financement des installations éoliennes terrestres en France et en Allemagne. Les cadres juridiques actuels des deux pays ont notamment été présentés et les conséquences possibles des réglementations européennes, en particulier de la RED III, sur le financement de l'énergie éolienne en Allemagne et en France ont été abordées.

Parmi les participants se trouvaient entre autres des représentants d'associations, des autorités publiques ainsi que des entreprises du secteur énergétique français et allemand.

[Programme, synthèse et présentations de la conférence](#)



Le 24 septembre 2024 – en coopération avec le salon WindEnergy à Hambourg

L'énergie éolienne offshore, porteuse d'espoir : potentiels de marché, chaîne de valeur et coopération européenne

Le 24 septembre 2024, l'Office franco-allemand pour la transition énergétique (OFATE) a organisé, en coopération avec EnBW, un panel au salon WindEnergy Hamburg.

Dans le cadre de cet échange franco-allemand, environ 140 participants ont échangé sur la manière dont le développement de l'énergie éolienne offshore en Allemagne et en France peut réussir malgré plusieurs défis. Une meilleure exploitation des potentiels de marché a notamment été évoquée, ainsi que le potentiel, voire la nécessité, de la coopération européenne à cet égard.

Parmi les participants se trouvaient des représentants d'entreprises variées du secteur énergétique français et allemand. L'événement a été suivi d'un get-together sur le stand d'EnBW.

[Programme, synthèse et présentations de la conférence](#)

Énergie solaire



Le 15 mai 2024 – Paris

Intégration des productions éolienne et photovoltaïque au réseau électrique : planification, défis et synergies

Environ 100 personnes ont participé à cet échange franco-allemand. Les questions suivantes ont été au cœur de la conférence :

- Quel est le cadre réglementaire de l'intégration des productions éolienne et PV au réseau ?
- Quels sont les enjeux de la planification et du raccordement ?
- Comment la planification est-elle mise en œuvre ?
- Quelles sont les opportunités et synergies offertes par l'intégration de l'éolien et du PV au réseau ?
- Comment inciter ces synergies ?

[Programme, synthèse et présentations de la conférence](#)

Le 20 juin 2024 – En coopération avec le salon Intersolar Europe à Munich Le PV dans le secteur tertiaire et la petite industrie : autoconsommation et stockage

L'augmentation des prix de l'électricité, les incitations financières, la baisse du prix des modules PV ainsi qu'une réduction de 2500 euros/kWh en 2013 à 1000 euros/kWh en 2019 des systèmes de stockage ont rendu l'autoconsommation plus intéressante ([ISEA RTWH Aachen](#)). L'autoconsommation PV avec batteries, dont le potentiel est encore très peu exploité dans le secteur tertiaire et les petites industries, y est toutefois plus adapté que chez les ménages, grâce à une prédictibilité de leur consommation de l'ordre de 95 % ([Appel d'offre CRE4 autoconsommation, MTE](#)) et de pics de consommation en journée qui leur permettent d'atteindre un taux d'autoconsommation d'une moyenne de 97 % ([MTE](#)). Mais, si le couplage des installations PV et stockage permet de réduire la facture d'électricité, d'assurer une partie de l'approvisionnement et de concourir à un modèle durable, des critiques et des flous demeurent comme sa faible définition juridique ou la question de sa contribution aux coûts réseau.

Le side event a été l'occasion de présenter les cadres réglementaires et modèles d'affaires du côté allemand et français ainsi que de discuter des évolutions du marché et de ses opportunités.

Les questionnements suivants ont été abordés dans le cadre de l'échange franco-allemand :

- Quels sont les cadres réglementaires pour le PV dans le secteur tertiaire et la petite industrie, en ce qui concerne l'autoconsommation et stockage, en Allemagne et en France ?
- Dans quelle direction évolue le marché des batteries et quelles évolutions techniques sont attendues ?
- Quels sont les contraintes, défis et opportunités auxquels fait face le marché ?

La manifestation qui a rassemblé 90 participants s'est déroulée en allemand et en français, avec traduction simultanée.

[Programme et présentations du side event](#)

Le 28 novembre 2024 – En ligne Accélérer le déploiement du PV en France et en Allemagne : du financement aux autorisations

L'année 2023 a de nouveau été une année record. Les capacités installées ont enregistré leur plus importante croissance par rapport à l'année précédente, augmentant de 18,5% pour atteindre 20 GW en France et de 15,88% pour parvenir à 81 GW en Allemagne. Le PV contribuant ainsi respectivement à 4,9% du mix électrique français et 11,9% du mix électrique allemand. Dotées d'objectif de déploiement ambitieux, de 54-60 GW d'ici à 2030 en France ([Plan national énergie-climat](#)) et de 215 GW d'ici 2030 du côté allemand ([Communication gouvernementale](#), en allemand), le PV est la technologie de production d'énergie renouvelable qui est amenée à devenir la plus importante dans le mix électrique des deux pays d'ici à 2030. Pour l'atteinte de ces objectifs, la Stratégie Française pour l'énergie et climat (SFEC) et la loi allemande sur les énergies renouvelables (*Erneuerbare-Energien-Gesetz*, EEG) prévoient une augmentation des volumes d'appels d'offres, ayant déjà enregistré une sursouscription en 2023 ([Baromètre OFATE 2023 Allemagne](#)), en répartissant les efforts de déploiement entre le bâti et les surfaces au sol.

Des deux côtés du Rhin, les dernières évolutions réglementaires veulent accélérer ce déploiement déjà bien en marche. En France, le pacte de solidarité industrielle photovoltaïque d'avril dernier prévoit que selon les scénarios de réindustrialisation, un besoin de 100 GW de capacité solaire pourrait être atteint dès l'horizon 2035. Il vise dès lors à doubler le rythme de déploiement actuel pour atteindre 6 GW par an. Il fait suite à la loi relative à l'accélération des énergies renouvelables qui prévoit de simplifier les démarches administratives, notamment via la désignation de zones d'accélération, et de mesures d'élargissement des surfaces éligibles en privilégiant le déploiement des surfaces déjà artificialisées. En Allemagne, le paquet législatif solaire (*Solarpaket*) d'avril dernier poursuit un agenda similaire d'élargissement des surfaces à disposition dans le respect de certains critères environnementaux avec l'ambition de débureaucratiser les procédures de planification et de construction des installations au sol et sur bâti afin d'atteindre un rythme d'installation de 22 GW par an à partir de 2026.

Bien que des efforts aient été faits par le législateur, des difficultés continuent de planer sur le déploiement. Malgré une année prolifique en termes capacités installées, la hausse des coûts causée par la crise sanitaire du Covid-19 et la guerre

d'invasion en Ukraine a pesé sur les modèles d'affaires et fait baisser la rentabilité des projets. Les coûts de financement ont augmenté suite à une augmentation des taux d'intérêts, une augmentation du coût des composants à l'exception des modules, et si le coût des matières premières baisse de nouveau il n'est pas encore revenu à son niveau d'avant crise. Cette augmentation des coûts et l'inflation peut parfois même remettre en question la rentabilité des projets à cause du délai entre la désignation en tant que lauréat et entrée en fonction de l'installation. À cela s'ajoute une incertitude réglementaire et une volatilité du marché de l'électricité qui brouillent la visibilité des investissements.

Ces complications entraînées par les hausses des coûts sont amplifiées par des problématiques non financières à court et long terme telles que la disponibilité de foncier et la concurrence des surfaces, le manque de travailleurs qualifiés, les longs délais jusqu'au raccordement final et les phénomènes de congestions du réseau, les incertitudes politiques ou encore les appréhensions sur la chaîne d'approvisionnement lié à sa concentration en Chine.

Les questions suivantes ont été abordées dans le cadre de cet échange franco-allemand, auquel près de 90 personnes ont participé :

- Quel est l'état des lieux et la feuille de route du déploiement du PV en France et en Allemagne ?
- Comment les conditions économiques des projets évoluent-elles et quelles sont les conséquences sur la rentabilité ?
- Quels sont les défis auxquels les porteurs de projet font face au cours des différentes étapes menant à la sortie de terre d'un projet ?
- Comment la France et l'Allemagne comptent-elles surmonter ces obstacles et instaurer un climat de confiance pour atteindre leurs objectifs ambitieux ?

[Programme, synthèse et présentations de la conférence](#)

Bioénergies

Le 29 mai 2024 – En ligne

Le biométhane en France et en Allemagne : potentiels et priorités

Plus de 90 personnes ont participé à cet échange virtuel franco-allemand. La conférence a permis d'aborder le potentiel du biométhane pour la transition énergétique, ainsi que les différents cadres réglementaires en France et en Allemagne. L'événement a aussi été l'occasion d'échanger sur les défis liés à l'injection de biométhane, ainsi qu'au commerce transfrontalier et à la création d'un marché européen du biométhane.

Parmi les participants se trouvaient entre autres des représentants de diverses entreprises du secteur énergétique français et allemand, de cabinets de conseils, d'associations et d'instituts de recherche.

Les questions suivantes ont été au cœur des échanges :

- Quel est le potentiel du biométhane pour la transition énergétique en France et en Allemagne ?
- Quel est le cadre réglementaire en vigueur pour le biométhane et quels sont les mécanismes de soutien dans les deux pays ?
- Quels sont les défis pour l'injection de biométhane dans le réseau de gaz ? Comment fonctionne le commerce (transfrontalier) de biométhane ?

[Programme, synthèse et présentations de la conférence](#)

Systemes et marchés

Le 21 février 2024 – en coopération avec le salon E-world energy & water, Essen **Flexibilités Behind-the-Meter : entre potentiels et réalités**

Pierre angulaire de la numérisation dans le système énergétique, les compteurs intelligents sont aujourd'hui déployés dans de nombreux pays afin de mesurer la consommation d'électricité, d'eau ou de gaz en temps réel. Les données obtenues doivent faciliter l'intégration au réseau des énergies renouvelables dispersées au niveau régional dans le cadre de la transition énergétique. Les calendriers, les stratégies et les technologies choisies pour le déploiement des compteurs intelligents en France et en Allemagne sont toutefois très différents. En même temps, l'augmentation du soutirage d'électricité par les véhicules électriques et les pompes à chaleur des deux côtés du Rhin permet une flexibilité derrière le compteur électrique.

Le side event a été l'occasion de comparer les concepts et les fonctionnalités des compteurs allemands et français, d'aborder la question de la protection des données et de discuter des possibilités, mais aussi des défis auxquels les pays sont confrontés concernant cette flexibilité nouvellement créée.

Les thèmes suivants ont été abordés dans le cadre de l'échange franco-allemand :

- D'où proviennent les différences d'approche entre l'Allemagne et la France dans le déploiement des compteurs intelligents ?
- Quelle est la flexibilité offerte par les compteurs intelligents en aval du compteur électrique ?
- Quels sont les modèles commerciaux qui résultent de cette flexibilité et à quel niveau sont-ils limités ?

La manifestation s'est déroulée en français et en allemand avec traduction simultanée.

[Programme, synthèse et présentations de la conférence](#)

Le 21 mars 2024 – Berlin **L'intégration sectorielle comme facteur de flexibilisation du système électrique**

Dans le cadre de cet échange franco-allemand, environ 70 participants se sont réunis à Berlin pour discuter de l'intégration sectorielle et de ses potentialités pour assurer la flexibilité du système électrique en France et en Allemagne.

Les besoins en électricité et les enjeux de flexibilité ainsi que les cadres réglementaires et perspectives pour l'intégration sectorielle ont été présentés lors de la conférence. Les intervenants sont également revenus sur des exemples concrets d'intégration sectorielle dans les secteurs de la mobilité, de la chaleur et du stockage. Les enjeux de l'intégration sectorielle, ainsi que les modèles économiques ont également été abordés.

Parmi les participants se trouvaient entre autres des représentants d'associations, des autorités publiques, ainsi que des entreprises du secteur énergétique français et allemand. La conférence a été traduite simultanément en français et en allemand.

[Programme, synthèse et présentations de la conférence](#)

Efficacité et chaleur

Le 1 février 2024 – En ligne

Accélérer le déploiement des pompes à chaleur en France et en Allemagne

Environ 60 personnes ont participé à cet échange virtuel franco-allemand. Le cadre réglementaire et les mécanismes de soutien pour les pompes à chaleur en France et en Allemagne, ainsi qu'au niveau européen ont notamment été présentés. L'événement a aussi été l'occasion d'échanger sur la meilleure façon d'exploiter le potentiel des pompes à chaleur pour la transition énergétique et sur les facteurs décisifs pour en accélérer le déploiement.

Parmi les participants se trouvaient entre autres des représentants de diverses entreprises du secteur énergétique français et allemand, de cabinets de conseils, d'associations et d'instituts de recherche.

Les questions suivantes ont été au cœur des échanges :

- Quel est le cadre réglementaire en vigueur pour les pompes à chaleur et quels sont les mécanismes de soutien existants dans les deux pays ?
- Quels sont les potentiels des différentes applications des pompes à chaleur ?
- Quelles opportunités le déploiement des pompes à chaleur offre-t-il pour la transition énergétique et comment les exploiter au mieux en pratique ?

[Programme, synthèse, présentations de la conférence](#)

Le 17 septembre 2024 – Berlin

Les potentiels d'efficacité énergétique dans la ville : formes urbaines, rénovation énergétique et chaleur renouvelable

Près de 50 personnes ont participé à cet échange franco-allemand.

Dans le cadre de cette conférence, les potentiels d'efficacité énergétique en milieu urbain en Allemagne et en France ont été présentés – de la densification des constructions aux plans thermiques, en passant par la rénovation des quartiers.

Les questions suivantes ont été au centre de l'échange franco-allemand :

- Quels sont les objectifs et quel est le cadre réglementaire pour l'efficacité énergétique et la chaleur renouvelable dans les villes françaises et allemandes ?
- Comment l'urbanisme peut-il contribuer à une ville efficace sur le plan énergétique ?
- Quels sont les potentiels de rénovation énergétique et d'approvisionnement en chaleur renouvelable en ville ?
- Quelles sont les opportunités et les limites d'action des acteurs locaux ?

[Programme, synthèse et présentations de la conférence](#)

Industrie

Le 22 avril 2024 – En coopération avec le salon Hannover Messe, Hanovre

Approvisionner l'industrie française et allemande en électricité : interdépendances, défis et potentiels

Dans les années à venir, la France et l'Allemagne feront toutes deux face à de fortes hausses de la demande d'électricité pour répondre aux besoins de la transition énergétique. En particulier, l'électrification des usages est un axe indispensable de la transition énergétique de l'industrie, responsable de 20 % des émissions françaises et 24 % des émissions allemandes en 2021. En France, le gestionnaire de réseau de transport RTE estime dans son [étude](#) « Comprendre et piloter l'électrification d'ici 2035 » qu'atteindre les objectifs nationaux de décarbonation et de

renforcement de la souveraineté industrielle impliquerait une consommation électrique de l'ordre de 600 TWh à cette échéance. En Allemagne, le ministère de l'Économie et de la Protection du Climat évalue à 750 TWh la consommation d'électricité brute à horizon 2030, dont 80 % devront être couverts par les énergies renouvelables conformément à la loi EEG.

Répondre à cette demande à venir implique des défis importants, dont l'accroissement rapide des capacités de production d'énergies renouvelables ainsi que le développement des réseaux et de la flexibilité. Ces chantiers de taille posent la question de la répartition des coûts liés à la transformation du système électrique. Pour l'industrie, et en particulier l'industrie écono-intensive, cette question est cruciale au regard du maintien de sa compétitivité à l'échelle internationale et ce d'autant plus au sortir de la récente crise, les prix se maintenant à la hausse sur le long terme.

Cette problématique a été discutée lors de l'échange franco-allemand auquel 115 personnes ont participé. Les questions suivantes ont notamment été abordées :

- Comment se traduisent les politiques industrielles française et allemande au niveau des prix de l'électricité ?
- Quelles solutions pratiques existent pour atténuer les coûts de l'électricité pour les industriels ?
- Au niveau européen, comment assurer un approvisionnement pérenne en électricité verte pour l'industrie, en conciliant réduction des émissions, flexibilité et maintien de la compétitivité ?

[Programme et présentations du *side event*](#)

2.2 Webinaires

Le 30 janvier 2024 – En ligne, en coopération avec Holosolis **Can Europe's solar industry thrive again? An overview of solar PV supply chains in Europe**

En 2022, la puissance installée en Europe dans le secteur photovoltaïque a dépassé 200 GW, ce qui représente plus de 7 % du mix électrique européen. Bien que l'industrie solaire européenne soit considérée comme une technologie clé pour atteindre les objectifs de décarbonisation et de sécurité d'approvisionnement, la part de la fabrication européenne de la technologie solaire est comparativement faible. Actuellement, environ 80 % des modules solaires et de leurs composants proviennent de Chine.

La Commission européenne a lancé différentes mesures visant à renforcer l'implantation de l'industrie en Europe (entre autres le Green Deal, le règlement sur l'industrie « zéro net », le TCTF ou l'« Alliance solaire photovoltaïque européenne »). Des mesures sont également en discussion ou introduites en Allemagne et en France. L'Europe compte de nombreux acteurs industriels et instituts de recherche au potentiel innovant. Cependant, le secteur est confronté à de nombreux défis, notamment les coûts de production élevés, l'accès aux matières premières et la concurrence internationale.

Ce webinaire auquel près de 100 participants ont pris part a proposé un état des lieux des chaînes d'approvisionnement du PV solaire en Europe. Il a eu pour objectif d'identifier les défis et les opportunités à prendre en compte pour développer la production en Europe.

Les points suivants ont notamment été abordés :

- État des lieux de l'industrie solaire en Europe, avec un focus sur les marchés français et allemand ;
- Rivalités industrielles auxquelles l'Europe est confrontée ;
- Défis, perspectives et approches pour le développement de la production de l'industrie photovoltaïque en Europe.

Intervenants :

- Thibaud Voita, expert finance climat et transition énergétique et consultant chercheur associé à l'IFRI
- Élise Bruhat, Directrice Stratégie industrielle d'Holosolis

Modératrice :

Sarah Jilibert-Schabram, Directrice adjointe de l'Office franco-allemand pour la transition énergétique

Le webinaire s'est adressé à l'ensemble des acteurs du secteur énergétique en France et en Allemagne. Il s'est déroulé entièrement en anglais. La participation était gratuite.

Participants : 97

[Présentations et enregistrement](#)

Le 28 février 2024 – En ligne

Les mécanismes de soutien à la décarbonation de l'industrie en France et en Allemagne

Le 15 janvier 2024, lors de son premier déplacement depuis le remaniement ministériel qui lui a confié le portefeuille de l'Énergie, Bruno Le Maire s'est rendu à l'usine du sidérurgiste Arcelor Mittal à Dunkerque. Il y a annoncé l'octroi d'une aide de l'État à un investissement de 1,8 milliards d'euros dans la décarbonation du site, l'un des plus émetteurs de France, devant permettre une réduction de 6 % des émissions totales du secteur industriel français.

Cette visite avait pour but d'illustrer le double objectif de réindustrialisation et de décarbonation. La France poursuit l'objectif d'une réduction des émissions du secteur industriel, qui représente un cinquième des émissions nationales, de -81 % d'ici 2050 par rapport à 2015. En Allemagne, où l'industrie représente près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre, l'objectif est de -37 % d'ici à 2030, par rapport à 2020. Dans le contexte de crise des prix de l'énergie et de mise en place de politiques ambitieuses en faveur d'une industrie verte à l'échelle internationale, les deux pays ont mis en place un large éventail de mesures de soutien à la transition du secteur, qui continue d'évoluer rapidement.

La dernière [note de synthèse de l'OFATE](#) vise à en offrir une vision d'ensemble.

A l'occasion de la publication de cette note le 29 février, l'OFATE a invité deux experts à présenter les principaux points des cadres français et allemands pour la décarbonation de l'industrie.

Ce webinaire, qui a réuni 113 participants, a abordé notamment :

- Les dispositifs de soutien les plus importants mis en place en France et en Allemagne et leurs spécificités ;
- L'articulation des mesures prises dans les deux pays avec le cadre européen ;
- Les stratégies française et allemande sur le volet de l'utilisation de l'hydrogène pour la décarbonation de l'industrie.

Intervenants :

- Christoph Lamy, avocat, Becker Büttner Held
- Valentin Jean, chargé de mission « décarbonation de l'industrie », ADEME

Modération :

Sven Rösner, Directeur, Office franco-allemand pour la transition énergétique

Participants : 100 personnes

[Présentations et enregistrement](#)

Le 30 avril 2024 – En ligne

Massification de la rénovation énergétique: comment mettre en réseau les acteurs au niveau local en France et en Allemagne?

En France et en Allemagne, de nombreux acteurs interviennent dans la concrétisation des objectifs de rénovation énergétique, du financement à la réalisation effective des travaux. La massification de la rénovation énergétique se heurte ainsi à de nombreux défis : disponibilité des connaissances et des compétences ou encore adéquation des subventions. Pour y répondre, la mise en réseau des acteurs de la rénovation énergétique au niveau local est un levier essentiel.

Dans le cadre de ce webinaire l'energieland2050 e.V. dans l'arrondissement Steinfurt a été présenté par Silke Wesselmann, directrice, et l'Agence locale de l'énergie et du climat de la Métropole Marseillaise par Florent Pidoux, directeur adjoint.

Les questions suivantes ont notamment été abordées :

- Quel rôle peuvent jouer les collectivités et les communes en France et en Allemagne dans la mise en réseau des acteurs de la rénovation énergétique des bâtiments ?
- Quels dispositifs existent déjà ?

La discussion qui a suivi avec le public a notamment abordé les thèmes du financement et du soutien.

Participants : 60 personnes

[Présentations et enregistrement](#)

Le 23 mai 2024 – En ligne

Sites for wind and solar energy: criteria for the designation and systematic acquisition with AI and GIS

Rien qu'en 2030, l'Allemagne souhaite avoir raccordé au réseau 115 GW d'énergie éolienne et 215 GW d'énergie photovoltaïque. En France, selon la [programmation pluriannuelle de l'énergie](#) (PPE) encore en vigueur, entre 35,1 et 44 GW de PV et entre 33,2 et 34,7 GW d'éolien devront être installés d'ici 2028. Pour atteindre les objectifs de développement, des surfaces seront nécessaires pour la construction d'installations d'énergie renouvelable, tant en Allemagne qu'en France. Dans les deux pays, ainsi que du côté de l'Union européenne, des modifications ont été apportées ces derniers temps aux critères d'attribution des surfaces des surfaces. La nouvelle directive sur les énergies renouvelables, [RED III](#) (en anglais), stipule entre autres que des zones d'accélération pour les énergies renouvelables doivent être désignées dans tous les États membres. Pour la désignation des surfaces destinées aux énergies renouvelables, différentes règles s'appliquent en fonction de la technologie et des réglementations nationales. Pour les éoliennes, les distances minimales par rapport aux zones d'habitation constituent notamment un critère d'exclusion important. Mais il existe également d'autres restrictions, comme les conflits d'usage avec d'autres utilisations du sol, notamment l'agriculture, la protection de la nature ou encore l'aviation.

Ces règles et critères pour la France et l'Allemagne ont été abordés dans le cadre du webinaire, de même que les possibilités d'acquisition de surfaces lorsque celles-ci sont compatibles.

Les questions suivantes ont été notamment abordées :

- Quels critères les surfaces doivent-elles remplir pour pouvoir être utilisées pour l'installation de panneaux solaires ou d'éoliennes ?
- Comment exploiter le potentiel de surfaces existant en Allemagne et en France ?
- Comment l'outil SIG et l'intelligence artificielle peuvent-ils aider à répondre à ces questions ?

Intervenants :

- Dr. Sebastian Helmes, EY

- Cécile Cessac & Timothé Warusfel, Brun Cessac
- Dr. Jan-Hendrik Piel & Louis Mantwill, Nefino

Modération :

- Sven Rösner, Office franco-allemand pour la transition énergétique

Participants : 120 personnes

[Présentations et programme](#)

Le 4 juin 2024 – En ligne

Baromètre de la transition énergétique – Le secteur de l'électricité en Allemagne en 2023

Ce webinaire a donné un aperçu de la politique énergétique et climatique de l'Allemagne, des tendances actuelles pour les marchés et les réseaux électriques et des différentes technologies d'énergies renouvelables dans le secteur de l'électricité. Il a repris les grands enseignements du baromètre de la transition énergétique dans le secteur de l'électricité en Allemagne pour l'année 2023.

Participants : 50 personnes

[Présentations et programme](#)

Le 4 juillet 2024 – En ligne

European elections 2024 : results and possible developments for the European Union's energy and climate policy?

Du 6 au 9 juin 2024 ont eu lieu les élections pour élire les 720 députés européens. Le Parlement nouvellement élu aura pour mission d'élire le président de la Commission européenne ainsi que d'approuver le collège des commissaires.

La neuvième législature (2019-2024) a tout d'abord été rythmée par le [Pacte Vert européen](#) dont le principal objectif est de parvenir à la neutralité climatique à l'horizon 2050 puis par la [loi européenne sur le climat](#) entrée en vigueur en juillet 2021. Afin d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55 % en 2030 par rapport à 1990, la Commission a présenté un ensemble de propositions législatives contenues dans le paquet « [Ajustement à l'objectif 55](#) » (Fit for 55). Il s'agit notamment de la révision de la directive sur les énergies renouvelables (RED III), de la mise en place d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) ou encore de l'introduction d'un système d'échange des quotas d'émission pour le transport et le bâtiment (ETS 2).

Le contexte géopolitique de la guerre russe en Ukraine depuis février 2022 a fortement impacté les marchés de l'énergie et la sécurité d'approvisionnement européenne. Le [plan REPowerEU](#) ou encore la [réforme du marché de l'électricité](#) font partie des avancées notables de cette législature pour y remédier.

La Commission européenne a recommandé en février 2024 de fixer un objectif intermédiaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre à 90 % en 2040, par rapport aux niveaux de 1990 ([communiqué de presse](#)). Une proposition législative devrait être présentée à la suite des élections européennes de juin prochain. L'[agenda stratégique de l'UE](#) pour 2024-2029 a été adopté par les États membres. Il définit les grandes orientations de la politique européenne pour la prochaine législature.

Dans ce webinaire, Phuc-Vinh Nguyen, Chercheur sur les politiques de l'énergie européenne et française, et Andreas Graf, Responsable du programme pour la politique européenne en matière de climat et d'énergie chez Agora Energiewende, sont revenus sur les possibles évolutions de la politique énergétique et climatique européenne lors de cette nouvelle législature.

Les questions suivantes ont été notamment abordées lors du webinaire :

- Comment analyser les attentes des électeurs en matière de politique énergétique et climatique ?
- Quelles évolutions de la politique climatique et énergétique de l'UE peut-on attendre de cette élection ?
- Quelles seront les grandes priorités de cette nouvelle législature ?

Participants : 130 personnes

[Présentations et programme](#)

Le 19 novembre 2024 – En ligne

Utility-scale battery storage in a power system with high shares of renewables: markets, legal frameworks and business opportunities

La production d'électricité renouvelable prend une place sans cesse croissante dans les systèmes électriques français et allemand. Si son déploiement massif permet de limiter l'intensité carbone des mix électriques, il peut également avoir des conséquences sur le réseau et sur le marché de l'électricité, comme une saturation du réseau, des prix négatifs ou au contraire très hauts en période de faible production renouvelable.

Les batteries de stockage à grande échelle (*Battery Energy Storage Systems*, BESS) sont une solution prometteuse pour apporter des flexibilités au système électrique. Elles peuvent être chargées lorsque l'électricité est en surabondance sur le réseau, et que les prix sont très bas, puis déchargées lorsque l'offre d'électricité ne répond pas suffisamment à la demande, et que les prix du marché sont plus élevés. L'électricité renouvelable produite peut donc être injectée dans le réseau de manière régulière et en fonction de la demande. Cela rend les pics de prix élevés moins fréquents et garantit un prix de l'électricité stabilisé.

Ce webinaire d'une heure a présenté et a approfondi les avantages et spécificités de ces solutions. Christoph Gatzen (Frontier Economics) et Thibault Fauquant (Omexom Conversion & Storage) sont revenus sur le potentiel de développement de ces batteries dans les prochaines années, les modèles de déploiement envisageables, et l'intérêt pour le système électrique d'une part et pour les producteurs d'électricité d'autre part.

Les questions suivantes ont été notamment abordées :

- Quels sont les bénéfices chiffrés des batteries de stockage à grande échelle sur le système électrique du futur ?
- Quels sont les défis liés à l'encadrement juridique du déploiement de ces batteries ?
- Quelles possibilités d'utilisations s'offrent aux porteurs de projets ?

Intervenants :

- Christoph Gatzen, Director, Frontier Economics
- Thibault Fauquant, Business Unit Manager, Omexom Conversion & Storage

Modération :

- Céline Pizzotti, Office franco-allemand pour la transition énergétique

Participants : 254 personnes

[Présentations et programme](#)

Le 12 décembre 2024 – En ligne Recent developments of the electricity market design in France and Germany

La réforme du marché européen de l'électricité, composée d'une directive et d'un règlement et présentée en réponse à la crise énergétique de l'année 2022, est entrée en vigueur le 16 juillet 2024. Celle-ci vise notamment à accélérer le déploiement des énergies renouvelables tout en réformant, entre autres, les mécanismes de soutien qui leur sont dédiés.

En Allemagne, des discussions ont lieu actuellement sur la loi pour la sécurité des centrales électriques et l'introduction d'un mécanisme de capacité à l'horizon 2028 ainsi que sur la réforme des mécanismes de soutien. En France, le mécanisme de capacité en vigueur est également amené à évoluer. Par ailleurs, la révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie devrait prochainement être présentée.

Lors de ce webinaire d'une heure, qui a réuni plus de 240 personnes, Sebastian Schleich (TransnetBW) et Gérald Vignal (RTE) ont présenté les défis actuels et les évolutions possibles de l'organisation du marché de l'électricité, à la lumière des derniers développements politiques et des incertitudes aux niveaux européen et national.

Les questions suivantes ont notamment été abordées :

- Quel pourrait être l'impact de la nouvelle Commission européenne sur les énergies renouvelables et les réseaux électriques ?
- Quels sont les évolutions et défis à venir pour le futur du marché de l'électricité en France et en Allemagne ?
- Quels sont les mécanismes de marché visant à assurer la sécurité d'approvisionnement et comment leur architecture va-t-elle évoluer ?

Intervenants :

- Sebastian Schleich, Manager mécanismes de capacités nationaux et européens, TransnetBW
- Gérald Vignal, Directeur des programmes, RTE

Modération :

- Sven Rösner, Directeur, Office franco-allemand pour la transition énergétique

Participants : 233 personnes

[Présentations et programme](#)

2.3 Formats politiques

Pendant la période considérée, l'OFATE a participé à l'organisation de deux formats politiques.

Le 27 juin 2024 – En partenariat avec l'Ambassade de France en Allemagne Transition énergétique et Net Zero Industry Act : Décarbonisation, chaînes de valeur et matières premières

L'ambassadeur de France en Allemagne, François Delattre, a souligné son optimisme et sa confiance dans le partenariat franco-allemand. La coopération entre les deux pays est un pilier essentiel pour atteindre les objectifs économiques, énergétiques et climatiques. Dans son discours de bienvenue, Sven Rösner, directeur de l'Office franco-allemand pour la transition énergétique, a souligné le lien entre la réussite de la transition énergétique et l'évolution politique en Europe. Les salutations ont été suivies par la keynote de Stefan Wenzel, secrétaire d'État parlementaire auprès du ministre fédéral de l'Économie et de la Protection du climat. Stefan Wenzel a expliqué que le Net Zero Industry Act répondait à la rupture dans les chaînes d'approvisionnement provoquée par la situation géopolitique. Des capacités de production pour les technologies « net zero » devraient être développées dans l'UE. Pour cela, il faudrait établir des débouchés européens pour ces technologies sur le long terme.

Karsten Neuhoff, directeur du département de politique climatique de l'Institut allemand de recherche économique (DIW), Sabine Nallinger, directrice de la fondation KlimaWirtschaft, Jan Jacob Boom-Wichers, président d'HoloSolis, et Jessica Klein, Head of Regulatory EU & Germany chez RWE Renewables. Karsten Neuhoff, tout comme l'ambassadeur de France en Allemagne, a souligné le rôle important de l'Allemagne et de la France dans la mise en œuvre de la transition énergétique. Des décisions politiques rapides sont nécessaires, en particulier en ce qui concerne son financement. Sabine Nallinger a confirmé le besoin de moyens financiers pour la transformation et le maintien de l'industrie européenne. La conservation de l'industrie de base se fait également par la préservation de l'industrie de production de matières premières car elle a une influence importante sur les capacités d'innovation. Jessica Klein a évoqué la nécessité d'un ancrage politique plus large de la transition énergétique. Elle a également expliqué que les participations communales aux projets énergétiques et les nouveaux emplois créés par les technologies « net zero » peuvent contribuer à une meilleure acceptation par la société. Jan Jacob Boom-Wichers a expliqué que l'énergie solaire était l'énergie la plus rapide et la moins chère à déployer. Pour maintenir la prospérité en Europe, le tournant énergétique doit être mené à bien dans les décennies à venir. Dans son discours de clôture, Karsten Neuhoff s'est montré plein d'espoir à cet égard. « Dans de nombreux domaines, nous avons fait beaucoup plus que ce que je pensais il y a 15 ans. Il s'est passé beaucoup plus de choses dans la société que ce à quoi je m'attendais en tant qu'optimiste ». Il l'a illustré par le fait que l'énergie renouvelable peut aujourd'hui être produite à des prix attractifs, que la chaleur dans le secteur du bâtiment devient moins chère et que l'électromobilité est en train de devenir un succès.

Participants : 159 personnes

[Programme et enregistrements](#)

Le 5 décembre 2024 – En partenariat avec l'ambassade d'Allemagne en France Transition vers l'électromobilité : Industrie, infrastructure et société

L'ambassadeur d'Allemagne en France, Stephan Steinlein, a introduit la soirée en évoquant la situation politique troublée en France, au lendemain de la censure du gouvernement Barnier. En ce qui concerne le secteur automobile, l'ambassadeur a parlé d'une phase de changement dans les industries. Si de nombreuses branches y survivront, d'autres auront plus de mal. L'Allemagne et la France devraient donc coopérer plus étroitement dans ce domaine afin de réduire l'écart avec la concurrence aux États-Unis et en Chine. Dans son discours de bienvenue, Sven Rösner, directeur de l'Office franco-allemand pour la transition énergétique, a souligné l'importance pour la société, et donc pour la politique, d'aborder l'avenir de la mobilité avec détermination afin de pouvoir atteindre le triangle d'objectifs que sont la protection du climat, la conjoncture et la paix sociale. Les discours de bienvenue ont été suivis par les interventions de Diane Simiu, Directrice du climat, de l'efficacité énergétique et de l'air au Ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques (MTEECPR) et de Nikolaus Oberkandler, chef du service Mobilité électrique et infrastructures de recharge au Ministère fédéral du Numérique et des Transports (BMDV). Avec ces keynotes, Diane Simiu et Nikolaus Oberkandler ont posé les bases de la table ronde qui a suivi.

Jean-Luc Brossard, président du Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA), Manfred Maier, Teamlead Digital & Customer Experience chez Ioney, Dr. Elisabeth Dütschke, directrice du centre de compétences Politique énergétique et marchés de l'énergie, et Cédric Philibert, chercheur associé au Center for Energy & Climate de l'Institut français des relations internationales (Ifri), se sont exprimés sur les moyens d'accélérer le déploiement de l'électromobilité. Elisabeth Dütschke a déclaré que les succès de la mobilité électrique au cours des dix dernières années ont dépassé ses attentes personnelles. Selon elle, ces succès ne doivent pas être oubliés malgré tous les défis dont on parle actuellement. Cédric Philibert a souligné la grande quantité de désinformation qui circule sur le sujet et qui nuit au débat. Selon Cédric Philibert, l'utilité de la voiture électrique dans la lutte contre le changement climatique est délibérément dénigrée. Jean-Luc Brossard a souligné que pour atteindre les objectifs européens de réduction des émissions dans le secteur des transports, la part des voitures électriques dans les nouvelles immatriculations doit atteindre 50 % d'ici la fin de la décennie. L'infrastructure de recharge joue un rôle important à cet égard, comme l'a expliqué Manfred Maier. Actuellement, il a pu observer un boom de l'électromobilité dans les environs de la ville de Munich, notamment chez les propriétaires de maisons individuelles. Pour que les voitures électriques deviennent plus

attractives pour les habitants des zones urbaines, il faudrait développer massivement l'infrastructure de recharge en ville.

Participants : 68 personnes

[Programme et enregistrements](#)

26 manifestations, 177 interventions, 2 500 participants

Merci beaucoup pour une année au cœur de la transition énergétique !

Thibaud Voïta, IFRI | Élise Bruhat, Holosolis | Jörg Ottersbach, BET | Hugo Sancho, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (MEFSIN) | Paul Neetzow, Bundesministerium für Wirtschaft und Klima (BMWK) | David Lebannier, Pouget Consultants | Marek Miara, Fraunhofer ISE | Philippe Rivière, European Commission | Cezara Missing, Viessmann Climate Solutions | Cédric Léonard, RTE | Valérie Laplagne, Uniclimate | Thomas Zwingmann, Verbraucherzentrale NRW | Dr. Simon Köppl, Forschungsstelle für Energiewirtschaft | Caroline Goupil, BCTG Avocats | Liane Thau, Görg Rechtsanwälte | Martina Schusterova, CEER | Maxime Cassat, Enedis | Tanguy Detroz, Metron | Veronika Brandmeier, The Mobility House | Holger Schneidewindt, Verbraucherzentrale NRW | Christoph Lamy, Becker Büttner Held | Valentin Jean, Agence de la transition écologique (ADEME) | Clément Le Roy, Wavestone | Janica Bühler, BMWK | Florian Wassenberg, BMWK | Tiphany Genin, MEFSIN | Markus Demary, Institut der deutschen Wirtschaft | Blaise Farrokhi, EEX | Clemens König, NERA Economics | Etienne Jan, E-Cube | Joachim Hundt, ABO Energy | Suzanne Renard, Energie Partagée | Mira Kohlberg, Deutsche Kreditbank | Ivo Schmidt-Sierra, enervis energy advisors | Emilie Quintin, Green Giraffe | Oisín Brady, Gaoithe Renewable Energy | Louis Menard, Leiter der Abteilung Finanzierung, Enertrag France | Katharina Sudeck, BlackRock | Johann Woick, Deutsche Anlagen Leasing | Julie Dallard, IEA | Florian Leduc, MEFSIN | Stephan Barth, BMWK | Jan Zacharias, BMWK | Patrick Jürgens, Fraunhofer ISE | Quentin Maitren, DREEV | Laura Hanneken, Statkraft | Nicolas Peugniez, GRT Gaz | Claus-Heinrich Stahl, Bundesverband Kraft-Wärme-Kopplung | Michel Béna, RTE | Dirk Scheer, Karlsruher Institut für Technologie | Sylvie Tarnai, Energy Pool | Wolfgang Fritz, Consentec | Bertrand Déprez, Schneider Electric | Thomas Dederichs, Amprion | Adrien Atayi, Epex Spot | Jürgen Weigt, VKU | Delphine Strunski, Greensolver | Carlos Perez Linkenheil, AFRY Management Consulting | Jacques Arbeille, Blunomy | Svetlina Ilieva-König, Trimet Aluminium | Thérèse Sliva-Marion, CLEEE | Alexander Sonnenberg, Lanxess | Mario Meinecke, TenneT TSO | Marwane Qasbaoui, Equinov | Silke Wesselmann, das energieland2050 | Florent Pidoux, Marseille Métropole | Beatrice Coda, CINEA European Commission | Colette Kufferath-Sieberin, BMWK | Aude Mailfait, MEFSIN | Can Nalbantoglu, BayWa r.e. | Antoine Bocage, Boreas | Philippe Etur, Valorem | Martin Beutl, BEE | Rachid Otmani, RTE | Uwe Steffen, Ministerium für Wirtschaft, Arbeit und Energie, Land Brandenburg | Thomas Degner, Fraunhofer IEE | Viviane Laborde, Galileo Energy | Pietro Rabassi, Nord Pool | Louis Poulain, Q Energy France | Markus Pöller, Möller und Pöller Engineering | Stefanie Greil-Düsterhöft, BMWK | Thorsten Coß, AVU Serviceplus | Nicolas Deloge, CRE | Elise Stoffaës, Banque des Territoires | Kora Töpfer, Epex Spot | Sebastian Helmes, EY | Cécile Cessac, Brun Cessac | Timothé Warusfel, Brun Cessac | Dr. Jan-Hendrik Piel, Nefino | Louis Mantwill, Nefino | Anne-Sophie Corbeau, Center on Global Energy Policy | Nils Freiberg, BMWK | Matthieu Boulanger, MEFSIN | Stig Aagaard, Danmarks Ambassade, Tyskland | Anthony Lorin, European Renewable Gas Registry | Marc-Etienne Mercadier, Eiffel Investment Group | Annette Kroll, Engie | Mathilde Woringer, Teréga | Friedemann Mörs, KIT | Claire Bretheau, Ravetto associés | Christian Ertel, Taylor Wessing | Jonas van Ouwerkerk, RWTH Aachen | Rebekka Schuster, EDF Renewables Storage Deutschland | Yassine El Baz, CRE | Bertrand Moulairé, Fronius France | Eric Quiring, SMA Solar Technology AG | Marie-Theres Husken, Bundesverband mittelständische Wirtschaft | François Delattre, Ambassade de France en Allemagne | Stefan Wenzel, BMWK | Karsten Neuhoﬀ, Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung | Sabine Nallinger, Stiftung KlimaWirtschaft | Jan Jacob Boom-Wichers, HoloSolis | Jessica Klein, RWE Offshore Wind | Phuc-Vinh Nguyen, Jacques-Delors-Institut | Andreas Graf, Agora Energiewende | Claire Thirriot-Kwant, Ambassade de France en Allemagne | Dominik Schäuble, BMWK | Yves-Laurent Sapoval, MEFSIN | Lisa Nieße, plan zwei | Benjamin Aubry, IUDDO | Jean-Luc Buchou, Cercle Promodul/INEF4 | Yasmin Yekini, Karlsruher Energie- und Klimaschutzagentur | Elie Selle, Oktave | Anselm Laube, Energieagentur Kreis Ludwigsburg | Linda Calvarin, Manergy | Markus Ulbig, Tilia | Dietrich Schmidt, Fraunhofer IEE | Nils Weil, VKU | Emmanuelle Polette-Burkhardt, Stadt München | Gerard Pol Gili, Eurométropole de Strasbourg | Martin Debusmann, Berliner Energie und Wärme | Susanne Leidescher, Ramboll | Niels Anger, BMWK | Sibylle Weiler, Bird&Bird | Pierre Viallefond, GE Vernova | Holger Grubel, EnBW | Jules Sery, IEA | Estelle Chevallier, Ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation | Aude Mailfait, MEFSIN | Rebecca Martin, ADEME | Jakob Zahler, Forschungsstelle für Energiewirtschaft | Axel Nicolas Le Meignen, Enedis | Stefanie Wolff, VDA | Sebastian Schmieder, E.on Drive | Vincent Grenat, Fuzed | David Mercereau, AFRY | Daphné Boret Camguilhem, MEFSIN | Mathis Weller, BMWK | Gwenaél Podesta, GravitHy | Katja Brusinski, RWE Generation | Alice Rodrigues, GRT Gaz | Leonie Janisch, NERA Economics | Kathrin Schulz, Hynamics | Florent Bick, Siemens Financial Services | Christoph Reißfelder, Covestro | Stéphane Tondo, ArcelorMittal | Christoph Gatzen, Frontier Economics | Thibault Fauquant, Omexom Conversion & Storage | Heiko Stohlmeyer, PwC | Julie Beelmeon, MEFSIN | Carla Vollmer, Umweltbundesamt | Fabien Roques, Compass Lexecon | Nicolai Herrmann, Enervis | Antoine Huard, Verso Energy | Frederik Eyselée, Enerparc | Cédric Boissier, Enedis | Franz Unterbichler, LHI Kapitalverwaltungsgesellschaft | Stephan Steinlein, Botschaft der Bundesrepublik Deutschland in Frankreich | Diane Simiu, Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche | Nikolaus Oberkandler, Bundesministerium für Digitales und Verkehr | Jean-Luc Brossard, CCFA | Manfred Maier, Ionity | Elisabeth Dütschke, Fraunhofer ISI | Cédric Philibert, IFRI | Sebastian Schleich, TransnetBW | Gérald Vignal, RTE



Publications

3. Publications

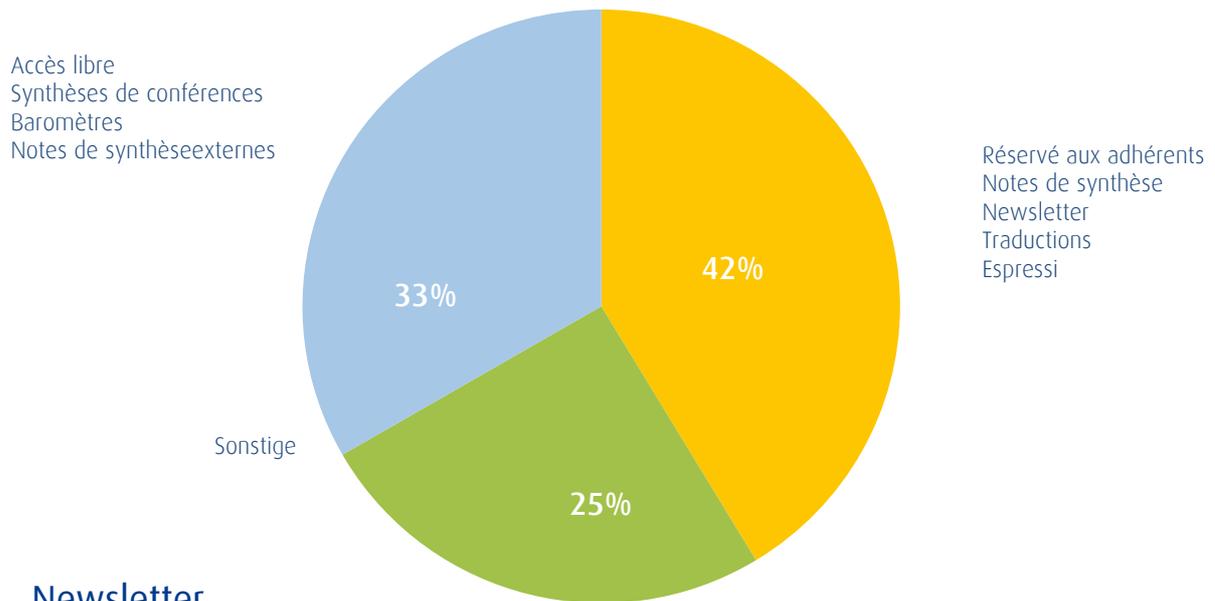
En 2024, l'OFATE a publié 105 documents, soit environ deux fois plus que l'année précédente. À travers ses publications, l'OFATE propose une analyse neutre et factuelle du cadre réglementaire et des évolutions de la transition énergétique en France et en France. En 2024, il a été possible de s'appuyer sur le travail fructueux des années précédentes, le nombre de téléchargements sur le site web restant à un niveau très élevé, ce qui constitue un indicateur important pour le choix des thèmes. En 2024, outre les thèmes abordés lors des événements, nous nous sommes particulièrement intéressés à la nouvelle conception du marché de l'énergie, à la promotion future des énergies renouvelables, au marché de capacité et à la stratégie en matière de centrales électriques, à la politique budgétaire et à ses répercussions sur la politique énergétique, à la stratégie européenne pour l'hydrogène et aux infrastructures nécessaires à sa mise en œuvre, à la participation financière des communes aux projets éoliens, à l'agri-photovoltaïque, le paquet solaire et le pacte de solidarité industrielle photovoltaïque, le thème du CCUS, la comparaison des prix de l'électricité industrielle et du gaz et la disponibilité du réseau, ainsi que, dans notre nouveau domaine thématique de la mobilité, l'infrastructure de recharge et les autres défis de la mobilité électrique.

Les différents formats permettent de couvrir une grande variété de sujets et garantissent l'actualité des informations. Les documents de fond traitent un sujet de manière différenciée et détaillée et nécessitent donc un travail plus important, s'étalant sur plusieurs mois. Les mémos, en revanche, permettent de réagir rapidement à un sujet d'actualité, et les baromètres fournissent les chiffres les plus importants d'un secteur dans un format concis et clair. Les documents de fond externes mettent à disposition l'expertise d'autres organisations au sein de l'OFATE. L'Espresso, lancé l'année dernière, qui permet de documenter les développements actuels dans les plus brefs délais, a également été bien accueilli. L'OFATE a ainsi réagi à la dynamique croissante de la réglementation qui s'est mise en place depuis le début de la guerre d'agression menée par la Russie en Ukraine. La diversité des thèmes traités est illustrée dans le tableau ci-dessous. Il donne un aperçu du nombre de publications en 2024 par format (lignes) et par thème (colonnes ; de gauche à droite : éolien ; solaire ; bioénergie ; systèmes et marchés ; efficacité et chaleur ; société, environnement et économie ; industrie ; hydrogène).

Publications en 2024

	Eolien	Solaire	Bio	S&M	E&C	SEE	Industrie	H2	E-Mobi	Σ
OFATE-Note de synthèse	1	1		2	1	1	3	1	2	12
Note de synthèse externe										0
Mémo OFATE						1	1	1		3
Baromètre **	2	2	2	2	2					10
Espresso	1	2			1	1		1		6
Synthèse conf.	4	1	1	5	4					15
Traduction										0
Σ	8	6	3	9	8	3	4	3	2	46
Newsletter mensuelle										10
Σ										56
Présentations	2		1	7	3	2	1	3		19
Brèves du lundi										30
ΣΣ										105

Formats des publications en 2024



3.1 Newsletter

La newsletter bilingue reste le format de publication le plus apprécié. Elle fournit des informations sur les dernières évolutions dans les domaines de l'énergie éolienne, du photovoltaïque, de l'hydrogène, de l'industrie, des bioénergies, des réseaux, de l'efficacité énergétique et de la chaleur en Allemagne, en France et en Europe, ainsi que sur la politique énergétique à ces trois niveaux. La newsletter contient également des informations sur les activités de l'OFATE et de ses partenaires. La newsletter paraît tous les mois (10 numéros en 2024). Depuis septembre 2023, un nouveau format clair a été introduit, qui permet d'avoir un aperçu de tous les titres. La lecture de l'intégralité des articles est réservée aux membres, aux autorités et à la presse.

Les articles de la newsletter peuvent être [consultés](#) dans l'espace membres



Autres activités

4. Autres activités

4.1. Coopération entre les ministères

Implantée au sein des ministères français et allemand en charge de l'énergie, l'équipe de l'OFATE répond à leurs requêtes et à leurs priorités. Les chargés de mission sont à la disposition des administrations des deux pays pour effectuer des recherches et préparer des notes d'information. En outre, les administrations française et allemande sont systématiquement invitées à intervenir lors des conférences organisées par l'OFATE.

Cette proximité géographique avec les ministères permet de répondre directement et rapidement aux demandes d'informations. L'OFATE facilite aussi l'organisation d'échanges bilatéraux entre services des ministères français et allemands, notamment à l'occasion des conférences et réunions de travail bilatérales. Si certaines de ces interactions ont dû avoir lieu par voie numérique en 2023, elles ont su garder toute leur efficacité.

4.2. Demandes de renseignements

L'intérêt pour les questions en lien avec la transition énergétique dans les deux pays reste soutenu. En 2024, l'OFATE a répondu à près de 150 demandes détaillées provenant des adhérents, de la presse et des administrations. Les ressources documentaires existantes, complétées par une recherche *ad hoc*, permettent souvent de répondre en partie à ces demandes. Comparativement aux années précédentes, on constate que la complexité des demandes reçues est croissante, notamment en ce qui concerne les marchés et les systèmes. La fréquence de demandes individuelles sur les différents sujets permet d'identifier les préoccupations du secteur et d'orienter le choix des sujets de publications ou de manifestations.

L'OFATE a répondu à des questions spécifiques émanant en particulier des ministères, des fédérations et des représentants de la presse et ayant trait notamment aux sujets suivants : l'évolution à court et à long terme des marchés de l'énergie, ainsi que leur réforme éventuelle, les stratégies concernant l'hydrogène en France et en Allemagne, le mécanisme de l'ARENH et les prix de l'électricité pour l'industrie, la révision des rémunérations photovoltaïques en France, le soutien à la performance énergétique des bâtiments et de la chaleur renouvelable et des avis sur le développement des cadres réglementaires européen et nationaux, l'énergie éolienne et la faune ou l'aménagement du territoire, l'électrification et la décarbonation de la consommation d'énergie industrielle, les CPPA, les programmes de relance, l'implantation d'une industrie pour le photovoltaïque en Europe, l'autoconsommation pour les ménages et le commerce, la transition énergétique et la conservation des monuments, etc.

4.3. Outils d'information

L'OFATE informe régulièrement ses quelque 12 000 contacts sur ses diverses publications et sur les opportunités de participer aux échanges via notamment les manifestations, les publications spécialisées et les partenariats. Cette forme de communication représente plus de 150 envois de courriers électroniques sur l'année.

Par ailleurs, le réseau social LinkedIn est utilisé pour nouer de nouveaux contacts et pour diffuser des informations sur l'actualité en France et en Allemagne. Il a été décidé de ne pas poursuivre la communication via le compte X (ex Twitter). L'envoi direct et la diffusion régulière d'informations permettent non seulement d'aller au-devant de demandes de renseignements, mais aussi d'assurer une meilleure visibilité de l'association, en particulier auprès des nouveaux contacts.

4.4. Glossaire en ligne

Comme par les années passées, les adhérents de l'OFATE ont eu accès au glossaire en ligne trilingue (allemand, français et anglais). Cet outil pratique, destiné en premier lieu aux entreprises opérant sur le marché international, est régulièrement mis à jour et enrichi, notamment en ce qui concerne des thèmes plurisectoriels comme les réseaux, les prescriptions relatives à l'énergie, le stockage et l'efficacité énergétique.

4.5. Présentations externes

Les membres de l'équipe sont intervenus régulièrement au cours de l'année 2024, contribuant, par 30 présentations informatives dans le cadre de conférences, auditions, tables rondes et salons professionnels, à une meilleure compréhension des événements et des évolutions de la transition énergétique.

4.6. Partenariats

L'OFATE a noué au fil des années des partenariats dans des domaines divers, et offre régulièrement à ses adhérents des conditions préférentielles de participation pour des événements externes. En 2023, l'office a apporté son soutien à plusieurs manifestations en France et en Allemagne par le biais de partenariats médias.

